

*Les jeunes et l'école francophone au Nouveau-Brunswick*

**Mémoire présenté au Commissaire Gino LeBlanc  
Dans le cadre de la Commission sur l'école francophone**



**Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick**

**Novembre 2008**

## **Introduction**

La Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) rassemble tous les conseils des élèves des vingt deux écoles secondaires francophones de la province, rassemblant ainsi plus de 13 000 jeunes francophones des quatre coins du Nouveau-Brunswick. La FJFNB travaille afin de permettre aux jeunes acadiens et francophones de s'affirmer fièrement dans leur langue et leur culture au sein de la société. Pour ce faire, la FJFNB mène des activités ciblées selon trois axes de développement, soit la construction identitaire, l'acquisition de compétences en leadership et l'engagement communautaire. La FJFNB travaille toujours selon la philosophie du développement par et pour les jeunes. Ainsi, la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick est dirigée par un conseil d'administration entièrement composé de jeunes et prend ses orientations directement de ses membres, soit les élèves des écoles secondaires francophones de la province. Pour plus d'information au sujet de la FJFNB et de ses activités, nous vous invitons à visiter le site Internet [www.fjfnb.nb.ca](http://www.fjfnb.nb.ca).

Ce mémoire a donc pour but de présenter la position de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick sur la situation de l'école francophones dans notre province et de proposer des solutions concrètes afin d'améliorer l'éducation en français au Nouveau-Brunswick. Nous proposons donc un certain nombre de recommandations dans les pages qui suivent, centrées sur les six axes suivants :

1. Vie scolaire
2. Renforcer l'attachement à la langue et à la culture;
3. Améliorer le recrutement, la formation et le perfectionnement du personnel enseignant;
4. Accroître la performance des élèves francophones;
5. Composer avec les variations des effectifs scolaires;
6. Mieux accueillir les enfants des immigrants;

De plus, ce mémoire contient des engagements concrets que la FJFNB désire implanter en collaboration avec le ministère de l'Éducation, les districts scolaires et les écoles francophones afin d'améliorer d'une façon proactive certains défis exprimés par les jeunes.

### **Vie scolaire**

Un axe prioritaire qui a été ciblé par la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick est la vie scolaire. Selon nous, la vie scolaire est d'une importance primordiale lorsqu'on parle d'attachement à l'école et à la communauté, de développement de l'engagement chez les jeunes et de performance scolaire. Les aptitudes que développent les jeunes par le biais de leur participation à la vie scolaire sont essentiels à leur intégration à la communauté et à faciliter leur transition vers les études postsecondaires et le marché du travail. C'est par le biais de la vie scolaire que les jeunes développent leur savoir être, essentiel à la réussite en général.

La vie scolaire comprend tous les divers comités qui sont offerts aux jeunes dans les écoles, tels les conseils étudiants, les comités environnementaux, les comités d'album souvenir et ainsi de suite en plus de toutes les équipes sportives d'une école.

C'est pourquoi nous implorons la Commission de faire une place importante à la vie scolaire dans ses recommandations. Il est important que la vie scolaire soit valorisée dans le système d'éducation francophone et par conséquent, que les ressources qui lui sont allouées soient complètement revues. Malheureusement, trop de conseils étudiants, de comités scolaires et d'équipes sportives dépendent de ressources extérieures, amassées par le biais de campagnes de financement. La politique 711 sur l'alimentation et la nutrition dans les écoles qui a pour but d'éliminer la malbouffe dans les écoles a eu des effets négatifs sur la vie scolaire. En effet, plusieurs activités de la vie scolaire étaient financées grâce à la vente de barres de chocolat ou par les revenus de machines distributrice dans les écoles.

De plus, depuis l'événement tragique survenu à Bathurst à l'hiver 2008, la vie scolaire de plusieurs écoles doit composer avec un nouveau défi, le transport. Plusieurs écoles disposaient de véhicules à 15 passages pour le transport des équipes sportives, des troupes de théâtre, des équipes d'improvisation et autre. Ces écoles doivent donc improviser de nouvelles solutions quant au transport des jeunes pour les activités de la vie scolaire ; les parents doivent faire du covoiturage, les écoles doivent louer ou acheter de nouveaux véhicules, incluant des autobus dédiés à la vie scolaire et ainsi de suite. Ces solutions sont très dispendieuses et ne sont pas nécessairement plus sécuritaires. Il est important que la vie scolaire devienne une partie à part entière du budget d'une école pour éviter des situations semblables à l'avenir. La vie scolaire doit désormais être traitée comme une partie intégrante de l'éducation et non plus comme étant en marge de celle-ci.

Afin de valoriser adéquatement les activités de la vie scolaire, nous proposons deux mesures, la première étant que les heures de bénévolat des élèves soient créditées vers l'obtention du diplôme de fin d'études et la deuxième étant la création d'un « cours » pratique sur la vie scolaire.

Les avantages du bénévolat par les jeunes sont multiples : accroissement de leur confiance en eux, apprentissage pratique de compétences essentielles, l'acquisition de compétences interpersonnelles et bien plus. De plus, l'implication accrue des jeunes à la vie associative et communautaire du Nouveau-Brunswick ne peut qu'encourager son effervescence à long terme. Les avantages pour un organisme qui intègre des jeunes bénévoles ne sont pas négligeables. Les jeunes bénévoles sont ouverts d'esprit, prêts à essayer de nouvelles méthodes de travail afin de régler des problèmes communs et travail et prêts à travailler pour une cause qui les passionne. Le gouvernement de l'Ontario a compris ces avantages et c'est pourquoi il exige un minimum de 40 heures de bénévolat pour obtenir le diplôme d'études secondaires. La FJFNB demande au ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick d'étudier une option semblable pour les jeunes francophones de notre province. Ainsi, les jeunes qui donnent déjà de leur temps seront

valorisés en leur offrant des crédits d'étude et un tel programme permettra aux jeunes qui ne font pas déjà de bénévolat de découvrir les options qui s'ouvrent à eux.

En deuxième lieu, nous proposons la création d'un « cours » pratique pour la vie scolaire. Certaines écoles offrent déjà des crédits d'étude pour les élèves membres des conseils étudiants, toutefois, nous proposons d'aller plus loin et offrir un cours pour tous les élèves qui contribue à la vie scolaire de leur école. Ce cours ne remplacerait pas les heures dévouées à la vie scolaire, mais permettrait plutôt aux élèves impliqués dans la vie scolaire de recevoir une formation qui leur sera utile lors de leur implication. Ce cours sur la vie scolaire permettrait à un enseignant d'agir à titre de mentor auprès des élèves qui s'impliquent et de les aider dans les défis auxquels ils peuvent faire face dans leur implication communautaire.

Quant aux moniteurs à la vie scolaire, ils sont essentiels à la bonne réussite de l'engagement des jeunes de leur école. C'est pourquoi nous souhaitons voir ces postes valorisés davantage. Trop souvent, ces enseignants qui s'occupent de la vie scolaire dans leur école le font en surplus de toutes leurs autres tâches d'enseignant et doivent y investir du temps supplémentaire non rémunéré. C'est pourquoi nous souhaitons voir une uniformité provinciale pour ces moniteurs ; que chacun ait au moins une période libre par jour pour appuyer et encadrer les conseils des élèves. Nous proposons aussi une meilleure formation de ces moniteurs à la vie scolaire afin qu'ils se sentent adéquatement outillés à faire leur travail.

Afin de faciliter l'engagement des jeunes à la vie communautaire et scolaire, la FJFNB souhaite travailler de plus près avec le ministère de l'Éducation, les districts scolaires et les écoles. Puisque la FJFNB est un organisme de jeunes, notre lien principal dans les écoles se fait par les jeunes. Un représentant FJFNB est nommé ou élu dans chacune des écoles afin de faire le lien entre les jeunes et la FJFNB. Bien que cette méthode nous permette de mieux connaître les écoles et de faire connaître les activités de la FJFNB tout au long de l'année, elle n'est pas infaillible. Nous remarquons que puisque le lien est fait par un jeune, la communication avec les moniteurs à la vie étudiante est presque inexistante. C'est pourquoi nous aimerions être dans la mesure de décentraliser davantage nos ressources humaines afin d'avoir un contact plus constant avec les moniteurs à la vie étudiante.

Un autre acteur important dans l'engagement des jeunes qui se trouve dans les écoles est l'agent communautaire et culturel<sup>1</sup>. Malheureusement, ces postes étant nouveaux et les tâches plus ou moins définies selon l'école, ces personnes se retrouvent trop souvent marginalisées quant à la vie étudiante de l'école. La FJFNB souhaiterait travailler davantage avec ces agents afin de faciliter la participation des écoles aux activités de la FJFNB. À titre d'exemple, ces employés pourraient avoir comme tâches de dédier 25% de leur temps aux tâches liées à la FJFNB. De plus, la FJFNB serait prête à leur offrir une formation touchant entre autre l'engagement des jeunes. Cette méthode

---

<sup>1</sup> Veuillez noter que le titre de ce poste n'est pas uniforme dans toutes les écoles, toutefois, il existe au moins une personne dans l'école avec des responsabilités.

serait une solution à la question de décentralisation des ressources sans avoir à créer de nouveaux postes.

Un autre défi auquel doivent faire face les conseils étudiants est le manque de formation et d'uniformité à travers la province. Certains conseils sont pleinement indépendant, agissant à titre de réels portes parole des élèves de leur école, gérant eux même leur budget et sont même enregistrés à titre d'organisme. D'autres servent de comité organisateur d'activités étudiantes, ne voyant même pas le budget avec lequel ils doivent travailler. La FJFNB ne voulant pas s'ingérer dans le fonctionnement de chacun des conseils, nous proposons quand même de développer une formation uniforme des conseils étudiants afin de leur présenter toutes les possibilités qui s'offrent à eux. Nous proposons donc de développer entre autre une charte des conseils étudiants, développer des statuts et règlements de conseils étudiants et ainsi de suite.

Assi, nous croyons que toutes les écoles secondaires de la province peuvent bénéficier d'espaces dédiés à la vie scolaire : le carrefour étudiant et l'auditorium. Le carrefour étudiant et l'auditorium sont le centre de vie d'une école à l'extérieur des heures de classe, c'est là où peuvent se produire de jeunes artistes amateurs devant un public de leurs pairs, où les associations environnementales peuvent faire connaître les effets du réchauffement de la planète et sensibiliser leurs pairs sur leurs actions, où peut se tenir un rallye en préparation pour un grand match à venir de l'équipe de soccer. Le carrefour étudiant et l'auditorium à la base de la vie scolaire et de l'attachement des jeunes envers leur école. Malheureusement, ce ne sont pas toutes les écoles secondaires francophones qui bénéficient présentement d'un carrefour étudiant où d'un auditorium de qualité et les normes de construction des écoles n'incluent pas un carrefour étudiant. Nous avons vu depuis l'ouverture de l'école l'Odyssée l'importance d'un auditorium proprement dit. Le modèle essayé à l'école l'Odyssée du cafétorium ne permet pas aux jeunes de bénéficier de spectacles de qualité dans leur école.

Finalement, un des points les plus importants pour la FJFNB quant à la vie scolaire est l'implication des jeunes dans la gouvernance de leur école. Par la loi, un jeune doit siéger au Conseil parental d'appui à l'école. Malheureusement, nous entendons trop souvent que ces jeunes qui siègent au conseil sont invités à présenter leur « rapport d'activités » et qu'on ne leur demande pas de rester par la suite pour la rencontre. La FJFNB aimerait travailler de concert avec les CPAÉ afin de leur offrir une formation sur l'engagement et la participation des jeunes afin de permettre à ceux-ci de prendre le rôle qui leur revient dans la gouvernance de leur école. Nous aimerions aussi travailler de concert avec les Conseil d'éducation de district afin d'intégrer des postes jeunes au sein des conseils, tel qu'il est aujourd'hui le cas en Ontario francophone.

En somme, voici les recommandations de la FJFNB quant à la vie scolaire :

1. Que la vie scolaire soit financée à part entière par le budget de l'école ;
2. Que l'implication bénévole des jeunes soit valorisée par la création de crédits de bénévolat pour l'obtention du diplôme de fin d'étude ;

3. Que la vie scolaire fasse l'objet d'un cours où les jeunes recevront un accompagnement afin de faciliter leur implication ;
4. Que le ministère de l'Éducation et la FJFNB travaille de plus près afin de permettre à la FJFNB de décentraliser ces ressources ;
5. Que les moniteurs à la vie scolaire soient davantage outillés et disposent du temps nécessaire afin de bien remplir leurs tâches ;
6. Que les conseils étudiants soient sensibilisés quant à leurs tâches et responsabilités.
7. Que la construction d'un carrefour étudiant et d'un auditorium soit possible dans toutes les écoles secondaires francophones ;
8. Qu'une plus grande place soit faite aux jeunes dans la gouvernance des écoles par le biais de la participation aux CPAÉ et aux CED.

### **Renforcer l'attachement à la langue et à la culture**

La FJFNB croit fermement que l'école francophone au Nouveau-Brunswick est plus qu'une simple institution d'instruction, elle doit être un acteur important dans la transmission de la langue française et de la culture acadienne. Nous cherchons donc ici à voir comment nous pouvons mieux appuyer les efforts de l'école en matière de construction identitaire.

Parmi les mesures pratiques recommandées par la FJFNB, une priorité est accordée à l'implantation d'une politique culturelle spécifique aux écoles francophones. Une telle politique vise à intégrer, de façon courante, les arts et la culture dans tous les aspects du curriculum scolaire et non seulement à titre d'activités en marge de celui-ci. Ainsi, les cours de français devraient exposer les jeunes à la littérature et au théâtre acadien, les cours de musique devraient permettre aux jeunes d'apprendre à connaître la musique d'ici et ainsi de suite. Afin de permettre à une telle politique de bien s'adapter aux réalités de notre société, nous proposons qu'elle soit formulée sous forme de plan quinquennal et qu'elle soit évaluée et reconduite en conséquence. Cette politique doit être développée de concert entre les jeunes, les acteurs culturels, la communauté et les acteurs de l'éducation. Nous proposons qu'une telle politique soit développée tant au niveau du ministère de l'Éducation que pour les districts scolaires.

Nous soulevons toutefois ici un bémol quant à la culture présentée dans les écoles. Les jeunes réclament une exposition à une culture moderne et dynamique auquel ils peuvent s'identifier. Il est donc important de présenter non seulement la culture folklorique et traditionnelle qui a marqué notre histoire, mais aussi cette culture moderne, dynamique, ouverte et multiculturelle qui marque l'Acadie d'aujourd'hui.

Les États généraux des arts et de la culture de l'Acadie du Nouveau-Brunswick qui se sont tenus en mai 2006 se sont longuement penchés sur la question de la construction identitaire à l'école. Deux grandes recommandations sur ce sujet en sont sorties, soit : Que le ministère de l'Éducation, la Direction du développement des arts et la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick : consolident les initiatives telles que GénieArts, Art sur roues, Accros de la chanson, le réseau Cerf-Volant, le Festival de théâtre jeunesse, les artistes en résidence, etc. et élaborent de nouvelles initiatives d'intégration des artistes professionnel.le.s et de leurs œuvres en milieu scolaire et que le gouvernement du Nouveau-Brunswick mette en place une enveloppe financière adéquate en négociant des ententes à long terme avec ses partenaires financiers (par exemple, le Programme des langues officielles dans l'enseignement – PLOE).

La FJFNB est convaincue que ses projets culturels tels qu'Accros de la chanson et Art sur roues sont des modèles intéressants de construction identitaire puisqu'ils permettent aux jeunes de non seulement apprendre à connaître la culture acadienne par le biais d'activités dynamiques, mais leur permettent aussi de participer au développement et à la modernisation de cette culture. La FJFNB est prête à non seulement consolider ses divers projets culturels avec les autres initiatives du même genre qui sont offerts aux jeunes de la province mais aussi à consolider ses en lien avec les objectifs pédagogiques du ministère de l'Éducation afin de leur permettre d'atteindre de plus grandes retombées.

La FJFNB se trouve très préoccupée par la question de l'intégration des enfants d'ayants droit dans notre système scolaire. Encore plus, nous nous trouvons très préoccupés par la question de la rétention de ces enfants d'ayants droit une fois arrivés à l'école secondaire.

Considérant que seulement 30%<sup>2</sup> des enfants d'ayants droit sont inscrits dans les écoles francophones de notre province, nous croyons qu'il est important d'informer la population en général sur les différences entre l'école francophone, l'école d'immersion et l'école anglophone afin de permettre à ces ayants droit de faire le meilleur choix pour leur enfant. Il faut ainsi convaincre les couples exogames que l'école francophone est l'option viable pour l'éducation de leurs enfants s'ils veulent que ceux-ci soient réellement bilingues à la fin de leurs études. L'expérience nous montre qu'un enfant issu du système scolaire francophone a de plus grande chance d'apprendre et perfectionner l'anglais au Nouveau-Brunswick que dans la situation inverse. Toutefois, afin de réellement convaincre les parents ayants droit d'inscrire leurs enfants à l'école francophones, il faut que cette école francophone soit reconnue comme une institution de qualité, offrant des services compétitifs avec l'école anglophone. Malheureusement, trop souvent, nos écoles francophones se trouvent défavorisés quant aux programmes et aux services qu'ils offrent puisqu'un plus petit nombre d'élève y est inscrit.

C'est pourquoi nous croyons essentiel que la dualité en matière d'éducation traite les deux communautés linguistiques de manière équitable et non seulement égale. Prenant en considération que les écoles francophones de notre province desservent une population

---

<sup>2</sup> Landry R. La francisation : à la fois une richesse et un défi: Mémoire présenté au ministère de l'Éducation dans le cadre de la Consultation sur l'élimination des programmes d'immersion par l'AFPNB

qui se trouve sur un rayon géographique beaucoup plus large que celui desservi par les écoles anglophones et que le matériel pédagogique nécessaire à l'école francophone tels que les manuels scolaires, les logiciels d'enseignement et bien plus coûtent plus cher que ceux disponibles en anglais, on réalise que le principe de financement par élève ne permet pas au système francophone d'accomplir ce qu'elle doit faire.

Le choix de poursuivre une éducation dans sa langue se fait bien avant la graduation du secondaire. C'est pourquoi nous proposons de revoir le système d'orientation afin que celui-ci soit beaucoup plus axé sur les choix de carrière que sur les programmes d'étude. C'est ainsi que les jeunes apprendront qu'il existe plusieurs chemins pour se rendre à la carrière de leur choix et que ceux-ci ne se limitent pas à des programmes d'études préétablis

Finalement, on doit favoriser la création de lien entre les jeunes des écoles francophones et ceux des institutions postsecondaires francophones afin que ces derniers deviennent des modèles et des mentors pour les plus jeunes. Les étudiants de l'université ou du collège sont les mieux placés pour partager leur expérience auprès de leurs collègues.

La FJFNB est convaincue que l'attachement à la langue et la culture se fait tant par le lien direct aux arts que par le lien indirect. C'est pourquoi nous proposons la création d'un cours sur le civisme dans les écoles secondaires francophones. Il est essentiel d'outiller les jeunes francophones à non seulement être fier de leur langue et de leur culture mais aussi d'être des acteurs importants dans notre société. C'est pourquoi il est important qu'ils connaissent les rouages du système politique canadien et néo-brunswickois dès un jeune âge pour qu'ils soient dans la mesure d'y participer activement. Par conséquent, nous proposons la création d'un Parlement jeunesse acadien au Nouveau-Brunswick. Réel projet de développement civique, les parlements jeunesse ont fait leurs preuves partout au Canada depuis plusieurs années. Il existe présentement un parlement jeunesse de l'Acadie qui rejoint les jeunes francophones des quatre provinces de l'Atlantique et nous proposons la création d'une entité additionnelle propre aux jeunes de notre province. La FJFNB aimerait être un partenaire de première ligne sur la création d'un tel parlement jeunesse en partenariat avec le ministère de l'Éducation.

En somme, voici les recommandations principales de la FJFNB quant au renforcement de la langue et la culture à l'école :

1. Que le MÉNB et les districts scolaires se dotent d'une politique culturelle proactive et dynamique accompagnée d'un plan opérationnel sur cinq ans ;
2. Faire suite aux États généraux des arts et de la culture et implanter les deux recommandations en lien avec la construction identitaire à l'école :

Recommandation ÉDUC 5 – Que le ministère de l'Éducation, la Direction du développement des arts et la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick : consolident les initiatives telles que GénieArts, Art sur roues, Accros

de la chanson, le réseau Cerf-Volant, le Festival de théâtre jeunesse, les artistes en résidence, etc. et élaborent de nouvelles initiatives d'intégration des artistes professionnel.le.s et de leurs œuvres en milieu scolaire ;

Recommandation ÉDUC 7 – Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick : mette en place une enveloppe financière adéquate en négociant des ententes à long terme avec ses partenaires financiers (par exemple, le Programme des langues officielles dans l'enseignement – PLOE) ;

3. Démystifier les différences entre l'école francophone, l'école d'immersion et l'école anglophone afin de permettre aux parents ayants droit de faire un choix éclairé quant à l'éducation de leurs enfants ;
4. Revoir le mode de financement des écoles afin qu'il soit non seulement égal, mais plutôt équitable ;
5. Améliorer le programme d'orientation des élèves afin qu'il soit davantage axé sur les choix que carrière que sur les programmes d'étude, et débiter celui-ci dès un plus jeune âge ;
6. Favoriser la création de liens entre les élèves des écoles secondaires et les étudiants du niveau postsecondaire ;
7. La création d'un cours sur le civisme ;
8. La création d'un parlement jeunesse acadien au Nouveau-Brunswick.

### **Accroître la performance des élèves francophones**

La performance des élèves francophones au Nouveau-Brunswick pose des préoccupations sérieuses. « Les élèves du Nouveau-Brunswick présentent un rendement inférieur à la moyenne canadienne et une différence assez importante sépare les anglophones des francophones de cette province. Par ailleurs, la moyenne des élèves francophones du Nouveau-Brunswick est même inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE<sup>3</sup>. »

Il est difficile de donner une explication générale sur cette performance dans les écoles francophones. Certains mettent en cause une approche de nivellement par le bas qui fait que les élèves les plus performants n'ont pas d'incitatifs ; d'autres estiment que l'intégration d'élèves à besoins particuliers dans la salle de classe affectent le cours des choses; d'autres encore évoquent le stress liés au travail de l'enseignant tandis que d'autres suggèrent qu'il devrait y avoir une meilleure implication des parents dans

---

<sup>3</sup> PISA 2006 Programme International pour le Suivi des Acquis: Résultats de la Performance du Nouveau-Brunswick. Direction de la mesure et de l'évaluation Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. Mars 2008  
<http://www.gnb.ca/0000/publications/evalf/RapportPISA2006NBf.pdf>

l'apprentissage de leur enfant. Toutefois, nous sommes d'accord pour dire que le contexte linguistique dans lequel baignent ces élèves fait partie de la cause.

C'est pourquoi nous proposons la création de matériel pédagogique qui répond aux besoins particuliers des francophones du Nouveau-Brunswick. À titre d'exemple, soulevons le manuel « Le théâtre à l'école » créé par la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick dans le cadre du projet Art sur roues volet théâtre. Ce manuel, rédigé par une dramaturge acadienne, Gracia Couturier, est écrit de manière à présenter le théâtre d'ici aux jeunes d'ici. Il a comme objectif de faciliter la création théâtrale dans les écoles du Nouveau-Brunswick et fait déjà fureur auprès des jeunes et des enseignants.

Nous recommandons aussi l'utilisation d'outils médiatiques acadiens qui sont déjà à notre disposition, soit le journal Kaboom, créé par et pour les jeunes de l'Acadie et l'espace jeunesse, développé en partenariat avec l'Acadie Nouvelle pour permettre aux jeunes acadiens de notre province de s'exprimer au sein de notre société. Ces deux outils peuvent facilement être intégrés dans la salle de classe pour permettre aux jeunes de s'approprier des outils créés ici et pour eux.

Absorber les faits dans une classe n'est pas suffisant, il faut poser des défis aux jeunes qui éveillent leur curiosité intellectuelle. Si là est notre objectif, alors la pédagogie doit devenir un dialogue continu pour que tous les élèves y adhèrent. Ensuite, il faut identifier les pratiques gagnantes et mettre en place des systèmes de soutien adaptés pour l'apprentissage. Enfin, il faudrait mettre en place des systèmes d'encouragement pour promouvoir la performance.

Afin d'accroître la performance scolaire des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, il est important que l'éducation devienne un projet de société, ce qui présente un défi assez important quand on sait que les deux tiers<sup>4</sup> de la population francophone du Nouveau-Brunswick se situe dans les deux niveaux d'alphabétisation les plus bas. C'est pourquoi la FJFNB aime beaucoup le concept d'école communautaire, cette école où l'enseignement et la communauté travaillent de concert à l'éducation de l'élève. Nos communautés sont riches en ressources et nous devons en prendre avantage. Nous proposons donc que ce modèle d'école devienne le modèle prédominant au Nouveau-Brunswick et que les ressources nécessaires à son développement et son rayonnement lui soit attribuées.

C'est pour cette même raison que nous proposons de faire une plus grande place aux organismes communautaires tel que le Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick dans le système scolaire. Les programmes développés par la FJFNB sont élaborés selon les besoins exacts des jeunes, puisqu'ils sont développés par les jeunes. C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'en consolidant nos efforts avec ceux du ministère de l'Éducation, les grands gagnants seront les jeunes de notre province.

---

<sup>4</sup> <http://www.fanb.ca/stats.htm>

En outre, nous proposons la création de certificats communs entre la FJFNB et le ministère de l'Éducation qui seraient offerts aux jeunes ayant suivi des formations offertes par la FJFNB. Ces certificats seront une preuve pour les jeunes que leurs activités de perfectionnement à l'extérieur de l'école sont valorisées et encouragées.

Finalement, nous proposons la création de programmes spécialisés afin de promouvoir l'excellence auprès des élèves. Ainsi, des programmes tels que le baccalauréat international et des programmes sport-études permettent aux jeunes d'approfondir leur engagement dans leur propre éducation. Nous souhaitons donc voir un élargissement dans la disponibilité de ces programmes pour qu'ils soient accessibles dans toutes les écoles secondaires francophones de la province. Nous souhaitons aussi voir le développement de nouveaux programmes afin d'encourager l'excellence dans les domaines artistiques, technologiques et ainsi de suite.

En somme, voici les recommandations de la FJFNB quant à l'accroissement de la performance des élèves francophones :

1. La création de matériel pédagogique d'ici qui répond aux besoins particuliers des francophones du Nouveau-Brunswick ;
2. Le développement et le rayonnement du concept de l'école communautaire ;
3. La promotion de l'excellence par le biais de programmes spécialisés.

### **Améliorer le recrutement, la formation et le perfectionnement du personnel enseignant**

La FJFNB reconnaît que l'enseignement en milieu minoritaire linguistique comporte bons nombres de défis et nous croyons que les enseignants qui auront à enseigner dans un milieu minoritaire doivent recevoir une formation spécialisée sur le sujet. C'est pourquoi nous proposons le développement d'un baccalauréat à l'Université de Moncton spécialisé en éducation en milieu minoritaire francophone.

Avant d'envisager enseigner dans un contexte linguistiquement minoritaire, l'enseignant doit être conscientisé sur les défis qui existent. Non seulement les enseignants du Nouveau-Brunswick doivent instruire les élèves dans les matières communes, mais ils doivent aussi s'assurer de la transmission de la langue et de la culture. De plus, l'intégration des enfants d'ayants droits pose de défis importants à notre système d'éducation. Ces jeunes ont des besoins particuliers auxquels doivent répondre l'école. Par conséquent, l'enseignant doit nécessairement adapter sa pédagogie au contexte et être en mesure de répondre aux demandes des parents et de la communauté.

« Le professeur qui décide de travailler en milieu minoritaire doit avoir fait un choix conscient et l'assumer quotidiennement. Il est un modèle, un leader et son rôle

d'ambassadeur de la francophonie ne doit pas se limiter à la salle de classe<sup>5</sup>. » Toutefois, l'enseignant qui choisit d'exercer sa profession au Nouveau-Brunswick doit être adéquatement préparé pour le faire. C'est pourquoi nous proposons la création d'un baccalauréat spécialisé en enseignement en milieu minoritaire à l'Université de Moncton. Il est important que les enseignants sachent intégrer les spécificités culturelles acadiennes aux cours d'histoire et de français, mais aussi aux cours de géographie, d'économie, de musique, d'arts plastiques et de technologie. Encore plus, les spécificités culturelles doivent être intégrées dans les méthodes de motivation et d'animation de la classe, d'élaboration et d'évaluation et ainsi de suite.

Un tel programme serait avantageux tant pour le système scolaire francophone du Nouveau-Brunswick que pour l'Université de Moncton que pour l'ensemble de la communauté francophone du Canada. L'avantage pour le système scolaire francophone de notre province est clair : avoir des enseignants formés précisément pour relever nos défis spécifiques. Les conséquences positives sur l'éducation que recevront nos jeunes sont immenses. Les avantages pour l'Université de Moncton sont simples : la création d'un programme spécialisé et de qualité, qui n'est pas offert ailleurs au pays et qui répond à un besoin courant lui permettra d'attirer des étudiants de partout au Canada francophone et de se démarquer dans le milieu compétitif qu'est l'enseignement post secondaire.

À l'intérim, nous proposons que le cours « Éducation en milieu minoritaire » (ÉDUC 4323) qui est présentement obligatoire pour les étudiants au baccalauréat en éducation reste obligatoire et soit développé davantage.

Sur cette même idée, la FJFNB propose que la formation continue pour les enseignants francophones du Nouveau-Brunswick devienne obligatoire et récompensée. Il est impensable pour un médecin de ne continuer de s'informer et de s'éduquer sur les nouvelles tendances dans son domaine, alors pourquoi ne le demandons-nous pas de nos enseignants?

Finalement, nous proposons de laisser une plus grande place aux jeunes dans l'évaluation des enseignants. Ce sont eux qui assistent à tous les jours aux classes de l'enseignant, ce sont eux qui peuvent donner un rapport beaucoup plus exact sur les actions de cet enseignement.

En somme, voici les recommandations de la FJFNB quant au recrutement, la formation et le perfectionnement des enseignants francophones :

1. La création d'un baccalauréat en éducation spécialisé en éducation en milieu minoritaire à l'Université de Moncton;
2. Rendre la formation continue des enseignants francophones obligatoire et récompensée;

---

<sup>5</sup> Enseigner en milieu minoritaire : une recension des écrits :  
[http://www.ctffce.ca/f/programs/francophone/francaise/rapport/Partie\\_1-pdf.pdf](http://www.ctffce.ca/f/programs/francophone/francaise/rapport/Partie_1-pdf.pdf)

3. Permettre une plus grande place aux jeunes dans l'évaluation de l'enseignant.

### **Composer avec les variations des effectifs scolaires**

Comme nous le savons bien, depuis les dix dernières années, les écoles francophones du Nouveau-Brunswick ont vu leur nombre d'élèves diminuer de 10 000. Ces changements démographiques ont d'énormes conséquences sur la qualité de l'éducation qui est offerte.

Afin de composer avec cette situation, il faut maintenir une action parallèle avec les intervenants au niveau communautaire pour réfléchir aux moyens de situer l'école au cœur de la communauté. Il serait utile d'implanter des comités d'aménagement au niveau communautaire pour agir sur des solutions et combler les espaces vides en intégrant l'école dans la communauté. Quelques suggestions seraient d'ouvrir, dans les écoles, des centres de services divers, incluant des centres de service de santé, des services communautaires et ainsi de suite. Nous devons rentabiliser nos écoles en maximisant leur utilisation.

Au lieu de fermer les écoles où la population diminue, nous proposons d'ouvrir l'utilisation des locaux après les heures de classe à la communauté. Ainsi, la communauté pourra bénéficier d'un gymnase, d'un auditorium et de locaux pour offrir des ateliers communautaires en tout temps.

Pour sa part, la FJFNB aimerait être dans la mesure de décentraliser ses actions en instaurant des bureaux dans chacune des régions qu'elle dessert. L'impact de cette présence dans les écoles permettrait d'atteindre des résultats palpables en rejoignant les jeunes dans leurs espaces scolaires pour leur offrir des services supplémentaires.

En somme, voici les recommandations de la FJFNB quant à la diminution des effectifs scolaires :

1. Permettre l'utilisation de locaux et des installations dans les écoles par la communauté ;
2. Appuyer la FJFNB dans une décentralisation de ses ressources humaines afin de lui permettre de mieux cibler ses actions sur le terrain.

### **Mieux accueillir les enfants des immigrants**

Comment pouvons-nous améliorer l'intégration des familles immigrantes à la communauté francophone? Cette question devient de plus en plus pertinente dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick.

Les pistes à explorer sont nombreuses pour développer un sentiment d'appartenance pour les familles immigrantes au sein de la communauté francophone. Pour une meilleure approche, nous proposons de travailler en collaboration avec les agents d'intégration dans les écoles et les réseaux d'accueil des immigrants au sein de la communauté, tel le Centre d'accueil des immigrants et immigrantes du Moncton métropolitain (CAIIMM) et le Centre d'immigration rurale (CIR). Il est tout aussi important de prendre des actions au niveau de la sensibilisation et de la formation.

C'est pourquoi la FJFNB désire collaborer avec les écoles pour offrir de la formation en multiculturalisme auprès des jeunes acadiens afin qu'ils soient prêts eux aussi à accueillir les enfants d'immigrants dans leurs écoles. Nous savons que les jeunes sont les plus ouverts à l'acceptation des autres cultures et à l'intégration des communautés immigrantes et c'est pourquoi nous proposons d'offrir des ateliers sur le multiculturalisme dans les écoles secondaires francophones afin de permettre aux jeunes de faire partie de la solution face à l'accueil et l'intégration des familles immigrantes.

Nous proposons aussi l'ajout d'un agent d'intégration dans les écoles afin d'accompagner les familles et leurs enfants nouvellement arrivés dans leur intégration à l'école et dans la communauté. Cet agent aurait la responsabilité de voir à l'intégration des enfants des immigrants à leur arrivée en leur facilitant la transition dans leur nouveau système scolaire.

En somme, voici la recommandation de la FJFNB sur l'intégration des enfants des immigrants :

1. Appuyer la FJFNB dans la présentation de formation en multiculturalisme dans les écoles ;
2. Créer des postes d'agents d'intégration dans les écoles pour faciliter l'intégration des enfants des immigrants.

## **Conclusion**

À titre de conclusion, nous souhaitons surtout soulever à nouveau le désir de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick de travailler en partenariat avec les différentes instances du milieu de l'éducation de notre province afin d'offrir une meilleure école aux jeunes francophones. Les propositions offertes dans le présent document ont toutes comme but d'améliorer l'école francophone pour qu'elle prenne la place qui lui revient au sein de notre communauté acadienne.

La FJFNB mène des actions complémentaires afin de soutenir les conseils d'élèves, la vie étudiante et le développement de services pour les jeunes francophones. En somme, nous travaillons sur le potentiel de rapprochements existant entre les écoles et nos activités.

Nous sommes d'avis que l'éducation doit être un projet de société. C'est pourquoi nous nous proposons à plusieurs reprises d'ouvrir l'école sur la communauté, de travailler avec divers partenaires et d'encourager l'attachement communautaire des jeunes afin de leur offrir la meilleure éducation dans leur langue. Nous sommes convaincus qu'ensemble, nous pouvons mener le peuple acadien vers de nouveaux horizons.